



VERBAND BERNISCHER NOTARE
Rechtsberatung inklusive. Ihre Berner Notare.

ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS
Conseil juridique inclus. Vos notaires bernois.

b
UNIVERSITÄT
BERN

Institut de Droit Notarial et de Pratique
Notariale

Istituto di Diritto e Pratica Notarile

Institut für Notariatsrecht und
Notarielle Praxis

Séminaire de formation continue

Mercredi 7 mai 2025 et jeudi 8 mai 2025

les deux jours de 13h45 à 17h30

**en présentiel au Konferenzzentrum Egghölzli, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne
ou en ligne sous la forme de webinaire (le jeudi 8 mai 2025)**

Notariat et durabilité

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers collègues,

La durabilité, en tant que principe d'action visant l'utilisation des ressources, est devenue un critère d'orientation et un repère déterminant dans le quotidien politique et dans la législation. La notion de solution durable revient également de plus en plus fréquemment dans la pratique des notaires. Ainsi, par exemple une réglementation légale concernant les installations solaires ou photovoltaïques ou pour un regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP) est nécessaire. Des questions en matière de transport peuvent se poser, en particulier dans le cadre de la propriété par étage. En outre, il faut tenir compte de la possibilité de créer une communauté électrique locale (CEL), de l'éventuel droit à des subventions et à des avantages fiscaux liés aux installations solaires ou photovoltaïques ainsi que de la thématique des stations de recharge.

C'est l'occasion pour **l'Association des notaires bernois et l'Institut pour le droit et la pratique notariale de l'Université de Berne** de vous inviter à la Journée de formation continue 2025 sur le thème "Notariat et durabilité".

La manifestation se déroulera en présentiel les mercredi et jeudi 7 et 8 mai 2025, chaque fois selon le même programme. Elle sera en outre proposée en ligne sous forme de webinaire le jeudi 8 mai 2025.

Outre la possibilité de discuter, les participants/es à la conférence ont la possibilité d'adresser des questions aux intervenants/es au préalable. Pour ce faire, veuillez utiliser la boîte de dialogue correspondante lors de l'inscription. Dans la mesure du possible, les questions seront traitées lors des exposés

1. Programme

Heure	Thème - programme
13h45	Ouverture / message de bienvenue par Madame Simone Mülchi, présidente de l'Association des notaires bernois (ANB)
14h00	Installations solaires et photovoltaïques (classification et servitudes) Prof. Dr. Stephanie Hrubesch-Millauer
14h40	Présentation du modèle d'acte « Règlement de la communauté des propriétaires d'étages concernant le regroupement dans le cadre de la consommation propre d'énergie électrique selon l'art. 17 de la Loi sur l'énergie » Dr. Beat Bräm, avocat et notaire
15h20	Discussion
15h30	Pause
16h15	Questions de transport autour de la propriété par étage Prof. Dr. Amédéo Wermelinger
16h55	Communauté électrique locale (CEL) et subventions et taxes pour les installations solaires ou photovoltaïques, stations de recharge dans la pratique Stefan Wittwer
17h20	Discussion
17h30	Fin du séminaire

2. Langue, traduction

Les conférences seront données en allemand, avec traduction simultanée en français le jeudi, 8 mai 2025 (s'applique également au Webinar).

3. Direction du séminaire

- Prof. Dr. iur. Stephan Wolf, avocat et notaire, Professeur ordinaire de droit privé et droit notarial à l'Université de Berne

Information

Les avocates et avocats spécialistes en droit de la construction et de l'immobilier qui participent personnellement à l'ensemble du programme peuvent prétendre à trois crédits conformément à la décision de la Fédération suisse des avocats.

4. Conférenciers / conférencières

- Installations solaires et photovoltaïques (classification et servitudes)
Prof. Dr. Stephanie Hrubesch-Millauer, avocate, Professeure ordinaire de droit privé à l'Université de Berne.

- Présentation du modèle d'acte « Règlement de la communauté des propriétaires d'étages concernant le regroupement dans le cadre de la consommation propre d'énergie électrique selon l'art. 17 de la Loi sur l'énergie »
Dr. Beat Bräm, avocat et notaire, membre de la Commission du Recueil de modèles d'actes notariés de l'Association des notaires bernois

- Questions de transport autour de la propriété par étage
Prof. Dr. Amédéo Wermelinger, avocat, Professeur ordinaire de droits réels et droit immobilier à l'Université de Neuchâtel

- Communauté électrique locale (CEL) et subventions et taxes pour les installations solaires ou photovoltaïques, stations de recharge dans la pratique
Stefan Wittwer, responsable du portefeuille d'approvisionnement et d'actifs chez Industrielle Werke Basel (IWB), directeur d'IWB Renewable Power AG

5. Dates et lieux

Mercredi 7 mai 2025 et jeudi 8 mai 2025 de 13h45 à 17h30, **Konferenzzentrum Egghölzli Berne**, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne, ou le jeudi 8 mai 2025 possibilité supplémentaire de suivre le séminaire **en ligne sous forme de webinaire** (prière de préciser lors de l'inscription).

Il est recommandé d'utiliser les transports publics :

- BernMobil ligne 8 „Saali“ (jusqu'à l'arrêt „Egghölzli“)
- BernMobil ligne 6 „Worb Dorf“ (jusqu'à l'arrêt „Egghölzli“).

Seul un nombre limité de places de parc est à disposition aux abords du lieu de la manifestation.

6. Informations concernant le webinaire du jeudi 8 mai 2025

Le jeudi 8 mai 2025 le séminaire pourra être suivi également en ligne de 13h45 à 17h30 sous la forme d'un webinaire. Celui-ci sera enregistré sous forme de podcast en allemand (possibilité de le visualiser après la manifestation jusqu'au mardi 10 juin 2025 (fonction intitulée «catch-up» sur le site www.bernernotar.ch)).

Pour pouvoir participer au webinaire vous aurez uniquement besoin d'un terminal numérique avec haut-parleurs/écouteurs et d'un accès internet. Vous recevrez toutes les informations nécessaires la veille de la manifestation (7 mai 2025) à l'adresse électronique que vous aurez fournie lors de votre inscription.

7. Publication du séminaire et documentation

La publication du séminaire (y compris le code pour le E-book) ainsi que les autres documents (liste des participants) vous seront remis en début de séminaire, respectivement seront envoyés par la poste aux participants au webinaire.

8. Frais d'inscription

- CHF 350.— pour les membres de l'Association des notaires bernois, de l'Association des avocats bernois, de l'Association des notaires valaisans et de la Fédération suisse des notaires
- CHF 140.— pour les stagiaires notaires
- CHF 390.— pour les autres participants/es

Les frais d'inscription comprennent la publication du séminaire en allemand, la collation à la pause et la traduction simultanée (allemand/français) le jeudi 8 mai 2025.

9. Inscriptions et aspects administratifs

L'organisation du séminaire est prise en charge par « OK Weiterbildung »

L'inscription se fait par la voie électronique (www.bernernotar.ch) jusqu'au vendredi 25 avril 2025 au plus tard.

- Séminaire en présentiel : prière d'indiquer sur l'inscription la date où vous souhaitez participer en priorité et si une éventuelle participation à l'autre date serait possible en deuxième priorité.
- Séminaire en ligne (le jeudi 8 mai 2025) : Prière d'indiquer votre participation au webinaire sur l'inscription.

Le formulaire « Confirmation de participation/ attestation d'inscription » ainsi que la facture pour les frais d'inscription vous seront adressés par e-mail dès réception de votre inscription.

Nous vous remercions de bien vouloir imprimer le formulaire « Confirmation de participation/ attestation d'inscription » et le présenter au séminaire.

En cas d'empêchement, le prix ne sera pas remboursé. Le remplacement du participant est toutefois autorisé

Berne, novembre 2024

ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS
Le Comité

Institut de Droit Notarial et de Pratique
Notariale de l'Université de Berne